

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 13

OBJET : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°13
PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDE RELATIF AUX ESPACES
NATURELS – COMMUNE DE PRATS DE MOLLO – ALIMENTATION EN
EAU DU REFUGE DE LAS CONQUES**

RAPPORTEUR : **M. Christian BOURQUIN**

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 13 de son Président

Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'allouer à la Commune de Prats de Mollo une subvention d'un montant de **14 880 €**, soit 48% du montant prévisionnel de l'opération estimé à 31 000 € HT, pour la réalisation des travaux de forage nécessaires au refuge de Las Conques.
- d'autoriser le versement d'acomptes sur la subvention allouée ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à signer, au nom et pour le compte du Département toutes pièces afférentes à cette opération.

Les crédits, prélevés sur la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles, sont inscrits au chapitre 204 du Budget Départemental.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 21 voix pour, 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Henri DEMAY), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. Jean CODOGNES, M. Bernard REMEDI

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN